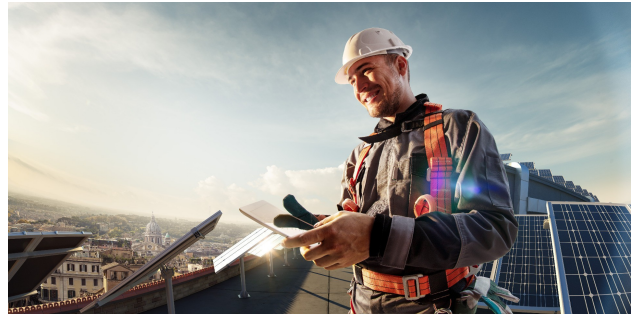


TECHNIQUES INDUSTRIELLES -  
MAINTENANCE

## MC ENR - Technicien·ne en Energies Renouvelables opt° énergie électrique et énergie thermique



Date de dernière mise à jour 02 juillet  
2024



Formation éligible au CPF

### Métier

Le·la technicien·ne en énergies renouvelables est un·e électricien·e spécialisé·e dans la mise en oeuvre d'équipements fonctionnant avec des énergies renouvelables et permettant d'**améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments**.

Il·elle intervient sur :

- ▶ des installations solaires photovoltaïques,
- ▶ des éoliennes,
- ▶ les systèmes à transfert d'énergie.

### Durée et organisation

#### Admission

##### Public

- ▶ Etre âgé de 15 à moins de 30 ans\*.
- ▶ Etre de nationalité française, ressortissant de l'UE ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

\*Pas de limite d'âge pour toute personne reconnue travailleur handicapé. Pour les plus de 30 ans, possibilité de se former en contrat de professionnalisation (nous consulter).

##### Pré-requis d'entrée en formation

- ▶ Être titulaire du baccalauréat professionnel MELEC ou du brevet professionnel IEE

**Qualités appréciées :** *compétences pour le travail en équipe (démarche projet), compétences pour s'adapter à un environnement industriel (comprendre et respecter les règles de fonctionnement et de sécurité), compétences en expression écrite et orale (y compris en anglais) pour communiquer et argumenter.*

##### Modalités et délais d'accès

## Formation en contrat d'apprentissage

- ▶ **Durée** : 12 mois | 500 h en centre de formation
- ▶ **Alternance** : 1 sem. en centre | 3 sem. en entreprise (à titre indicatif)

Pour les + de 30 ans, possibilité de se former en contrat de professionnalisation.

*Durée et alternance indicatives et ajustables en fonction des besoins de l'entreprise et des pré-requis de l'apprenant.*

## Salariés

Possibilité de se former dans le cadre de la formation continue | éligible CPF

La formation MC ENR ouvrira en septembre 2025.

### Lieu | Date

PLÉRIN | SAINT-BRIEUC | de septembre 2025 à août 2026

## Objectif de la formation

A l'issue de la formation, les apprenants devront être capables de :

- ▶ Identifier les besoins du client
- ▶ Vérifier les faisabilités de l'installation dimensionnée par le bureau d'études
- ▶ Répartir les activités au sein d'une petite équipe et assurer l'interface avec les autres corps d'état
- ▶ Installer les équipements
- ▶ Raccorder l'installation aux réseaux
- ▶ Faire les réglages, les tests nécessaires et la mise en service de l'installation
- ▶ Présenter le fonctionnement et l'utilisation de l'installation au client

## SECTEURS CONCERNÉS

*Entreprises du bâtiment, des secteurs de l'énergie, de l'électricité*

## Programme

La formation dispensée propose l'option Energie Electrique.

Les apprenants font face à **des mises en situation réelle**, en travaillant directement sur les installations électriques. Ils suivent également des cours généraux.

## ENSEIGNEMENTS

## Modalités

Dossier de pré-inscription en ligne, entretien collectif et/ou individuel, signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

- ▶ *Tout savoir sur les modalités du contrat d'apprentissage **ICI** ou de professionnalisation **ICI**.*

## Délais d'accès

Fonction de la date de signature du contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

## Parcours adaptés

Adaptation possible du parcours selon les pré-requis

## Handicap

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre). En savoir +, contacter notre référent handicap : **ICI**

## Coût

- ▶ Le coût de formation n'est pas à la charge de l'apprenti.
- ▶ Pour les entreprises, le coût est pris en charge selon les coûts publiés par **France compétences**.

Consulter le tableau des coûts de formation et prise en charge OPCO **ICI**.

*À NOTER : pour certaines formations de niveau 7 (Ingénieur, Bac+5), une contribution financière est demandée aux entreprises.*

## Modalités et moyens pédagogiques

### Méthodes pédagogiques

Formation en présentiel avec alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques pour ancrer les apprentissages et/ou en distanciel pour certains modules.

### Moyens pédagogiques

Salles de formation équipées et plateaux techniques adaptés et aménagés d'équipements spécifiques.

### Équipe pédagogique

Formateurs experts titulaires au minimum d'un BAC+2/+4 et/ou d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine, professionnels du métier, responsable de formation, direction de centre, conseillers formations, référent handicap, équipe administrative

## Modalités d'évaluation et d'examen

- ▶ Contexte administratif et juridique de la construction
- ▶ Construction et communication technique
- ▶ Confort de l'habitat (spatial, thermique, acoustique)
- ▶ Approche scientifique et technique des ouvrages ou installations
  - ▶ Efficacité énergétique
  - ▶ Phénomènes physiques
  - ▶ Détermination d'une installation
- ▶ Technologie des installations
  - ▶ Géothermie
  - ▶ Pompe à chaleur
  - ▶ Photovoltaïque
  - ▶ Solaire thermique
  - ▶ Petit éolien
  - ▶ Ventilation mécanique
- ▶ Santé et sécurité au travail
- ▶ Techniques et procédés de mise en oeuvre et de service
- ▶ Gestion des travaux

## COMPÉTENCES

- ▶ **S'INFORMER**
  - ▶ Collecter et interpréter les données
  - ▶ Rechercher les données complémentaires
  - ▶ Traiter l'ensemble des données
- ▶ **PRÉPARER - ORGANISER**
  - ▶ Quantifier les besoins
  - ▶ Planifier l'intervention
  - ▶ Organiser les activités
- ▶ **RÉALISER**
  - ▶ Vérifier les données sur site
  - ▶ Installer les postes de travail
  - ▶ Mettre en place les matériels
  - ▶ Réaliser l'étanchéité des supports
  - ▶ Raccorder les réseaux
  - ▶ Réaliser les essais et réglages
  - ▶ Réaliser une intervention de maintenance
- ▶ **CONTRÔLER**
  - ▶ Procéder aux vérifications
- ▶ **COMMUNIQUER**
  - ▶ Dialoguer avec le client ou la hiérarchie
  - ▶ Compléter des documents

## En + de la certification

- ▶ Habilitation électrique BR PV et fluidique
- ▶ CACES® Nacelle
- ▶ SST
- ▶ R408

## BON À SAVOIR

*Le·la technicien·ne en énergies renouvelables peut être en contact avec la clientèle sur des chantiers neufs ou de rénovation de logements, de commerces ou de*

## Modalités d'évaluation

Plusieurs évaluations sont réalisées tout au long de la formation afin que l'apprenant puisse évaluer sa progression. Les situations d'évaluation peuvent être de plusieurs types.

- ▶ QCM | Étude de cas | Dossier | Présentation orale | Travaux pratiques | Mise en situation reconstituée

Elles peuvent être individuelles ou collectives.

## Modalités d'examen

Les candidats·es sont présentés·ées aux épreuves générales et techniques de la **Mention Complémentaire Technicien·ne en Energies Renouvelables option énergie électrique et énergie thermique**.

Pour réussir l'examen, il faut obtenir une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20.

- ▶ Epreuve E1 | Préparation d'une intervention | Ponctuelle nationale sur table (4h)
- ▶ Epreuve E2 | Réalisation et mise en service d'une installation de capteurs photovoltaïques ou une petite éolienne ou une pompe à chaleur | Contrôle en cours de formation
- ▶ Epreuve E3 | Intervention de maintenance sur une installation et présentation des activités en milieu professionnel | Contrôle en cours de formation sur 2 mises en situation
  - ▶ 1ère partie : intervention de maintenance corrective
  - ▶ 2nde partie : présentation orale par le candidat d'in compte rendu d'activités en entreprise portant sur la réalisation et/ou maintenance d'un système énergétique utilisant une énergie renouvelable

## Validation

**Mention Complémentaire Technicien·ne en Energies Renouvelables option énergie électrique et énergie thermique**

- ▶ Diplôme de niveau 4 (BAC)
- ▶ Code RNCP\* : 15009
- ▶ Certificateur : Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse
- ▶ Date d'échéance de l'enregistrement : 01-01-2025

La mention complémentaire est composée de plusieurs blocs de compétences.

- ▶ BLOC 1 | Préparation d'une intervention
- ▶ BLOC 2 | Réalisation et mise en service d'une installation de capteurs photovoltaïques ou une

bureaux occupés.

Il·elle porte une tenue et des équipements de protection individuelle et respecte les consignes de sécurité.

Il·elle est généralement placée sous l'autorité directe de l'artisan, du chef d'entreprise ou du responsable de chantier.

Il·elle intervient dans l'installation, la mise en service et la maintenance. Son degré d'autonomie peut être différent selon la taille et l'organisation de l'entreprise, la nature et la complexité des équipements installés.

Pas de données statistiques | 1ers sortants en 2024

Pour obtenir des données précises, merci de contacter notre service [Qualité](#).

petite éolienne ou une pompe à chaleur

- ▶ BLOC 3 | Intervention de maintenance sur une installation

#### En + de la certification

- ▶ Habilitation électrique BR PV et fluïdique
- ▶ CACES® Nacelle
- ▶ SST
- ▶ R408

\*Répertoire National de la Certification Professionnelle

## Passerelles, poursuites d'études et débouchés

Cette formation a pour premier objectif l'insertion professionnelle.

- ▶ **Poursuite possible** (niveau 5 | BAC+2)
  - ▶ BTS ELT - Electrotechnique
- ▶ **Exemples de métiers**
  - ▶ Installateur, Monteur, Climaticien, Chauffagiste, Electricien, Energéticien...

## Contacts

**Pôle Formation UIMM Bretagne | Site de Plérin**

7 Rue du Bignon | La Prunelle | 22190 PLÉRIN | Std 02 96 74 71 59

- ▶ Marie-Julie JUGUET | 06 74 70 44 77  
| Relation candidat
- ▶ Anne BOURGET | 07 63 88 37 70 | Relation entreprise

## A noter

### Handicap

L'accessibilité aux personnes en situation de handicap est prise en compte, tout en tenant compte des contraintes liées au travail en hauteur.